

Déclaration des représentants du personnel au Comité Technique du CNRS du 13 juin 2014

Les comités techniques (CT) des établissements universitaires et des organismes de recherche concernés sont consultés dans une précipitation autoritaire commanditée par le ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour donner un avis sur les statuts des communautés d'universités et d'établissements (COMUE). Cette consultation furtive ne laisse aucune latitude de négociations, ni même de place à la discussion sur les différentes alternatives possibles.

Au CNRS, aucune réelle négociation n'a eu lieu au préalable et les représentants du personnel sont sommairement consultés sur des « projets » de statuts sur lesquels aucune remarque n'est entendue, aucune correction ne peut être apportée. Au final, quel que soit l'avis du personnel, les COMUE seront mises en place dans la version des statuts présentée et sans qu'aucun mot n'ait pu être changé. Et on ose nous parler de « dialogue social » !

C'est pourtant l'avenir des EPST, organismes nationaux de recherche publique, et présentement du CNRS, ainsi que de l'ensemble de leurs personnels qui est en jeu.

Les organisations syndicales de l'ESR ont, dès l'origine, manifesté leurs inquiétudes et nombre de protestations se sont exprimées. Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) a lui-même, émis des réserves le conduisant à proposer au gouvernement un moratoire dans la mise en œuvre des COMUE.

Face à ce qui n'est manifestement qu'un insolent déni du dialogue social, les représentants du personnel au Comité Technique du CNRS protestent contre ce passage en force et dénoncent le mépris tant du ministère que d'une direction du CNRS zélée.

Par conséquent, les représentants du personnel au Comité Technique du CNRS refusent unanimement de siéger le 13 juin 2014.

SGEN-CFDT Recherche EPST, SNCS-FSU, SNIRS-CGC, SNPTEs-UNSA, SNTRS-CGT,
SUD Recherche EPST-Solidaires